

DELIBERATION

N° 2012-53 du 10 avril 2012



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr



**OBJET : Bâtiment crèche Pays de la Meije :
Modification de la convention de maîtrise d'ouvrage
déléguée.**

Rapporteur : Mme Laurence FINE

Le 10 avril 2012 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 4 avril 2012 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 31 jusqu' à la délibération n° 2012-33
29 à partir de la délibération n° 2012-34
28 à partir de la délibération n° 2012-49

Nombre de pouvoirs : 2 jusqu'à la délibération 2012-33
4 à partir de la délibération n° 2012-34
5 à partir de la délibération n° 2012-49

Nombre de votes : 33

Mme Aurélie POYAU est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Yvon AIGUIER, Mme Claude JIMENEZ (représentant Mme Marie Hélène PONSART) M. Maurice DUFOUR, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Aurélie POYAU, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Catherine VALDENNAIRE, M. Philippe SEZANNE (jusqu'à la délibération n° 2012-33) M. Thierry DUCURTIL (jusqu'à la délibération n° 2012-33), M. Jean-Pierre SEVREZ (jusqu'à la délibération n° 2012-48), M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, Mme Christine VALLA (représentant Mme Claudine FINE), M. Pierre BOUVIER, M. Claude PLEINDOUX (représentant M. Roger GUGLIELMETTI) M. Edmond CADET, M. Marc FORNESI, M. Henry Pierre ROUX (représentant M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC), M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, Mme Estelle ARNAUD, M. Roger PERINET (représentant M. Henry RAOUX), M. Philippe STOCKLI, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Nicole MATHONNET, Mme Laurence FINE, M. Sébastien FINE (représentant M. Christian BREMOND)

Avait donné pouvoir : M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
Mme Brigitte BOREL à Mme Laurence FINE
M. Philippe SEZANNE à Mme Nicole MATHONNET à partir de la délibération n° 2012-34.
M. Thierry DUCURTIL à M. Xavier CRET à partir de la délibération n° 2012-34.
M. Jean Pierre SEVREZ à M. Alain FARDELLA à partir de la délibération n° 2012-49

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2011-300-1 du 27 octobre 2011 portant compétence en matière de création et aménagement des structures d'accueil d'intérêt communautaire de la petite enfance,

Vu la délibération n° 2012-017 en date du 31 janvier 2012 approuvant la signature d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la réalisation d'une salle d'activités communale au premier étage de la crèche du Pays de la Meije,

Considérant les remarques du service préfectoral de contrôle de légalité sur le projet de convention, justifiant d'une part l'ajout à l'article 5 d'un paragraphe détaillant les modalités de contrôle comptable, et d'autre part l'ajout d'un paragraphe relatif aux pénalités,

Considérant les modifications des estimations des coûts des différents lots, sans modification du montant global,

Vu l'avis favorable des membres du Bureau en date du 6 mars 2012,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve le projet de convention modifié de délégation de la maîtrise d'ouvrage de la commune de La Grave à la communauté de communes du Briançonnais pour l'aménagement d'une salle d'activités au premier étage du bâtiment recevant la micro crèche communautaire, tel qu'annexé à la présente,
- Autorise le Président de la Communauté de Communes du Briançonnais à signer cette convention.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président)



Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 16 AVR. 2012

Date affichage : 17 AVR. 2012